



Service de Santé au Travail

# SAISIR VOTRE DECLARATION ANNUELLE D'EFFECTIF

## MODE D'EMPLOI

Déclaration à effectuer entre le 7 janvier 2022 et le 4 février 2022

### CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ESPACE SANTÉ TRAVAIL

Sur le site [www.mt2i.org](http://www.mt2i.org) cliquer sur « **Espace adhérent** » et saisir votre code utilisateur (numéro d'adhérent) et mot de passe.



Espace Adhérents

#### Important : votre numéro d'adhérent évolue !

Depuis le 6 janvier, vous devez ajouter 100 000 à votre numéro d'adhérent.

Exemple : si votre numéro en 2021 était le 6648, au 7 janvier, il devient le 106648

## Votre déclaration en 6 étapes

**Votre déclaration ne sera effective qu'après l'avoir validée à l'étape 6.**

	<p><b><u>Se rendre dans la rubrique « déclaration annuelle »</u></b></p> <p>Cliquez sur « <b>Déclaration annuelle</b> » dans le menu de gauche puis sur l'icône crayon  <b>Année 2022</b> pour démarrer votre déclaration.</p>
	<p><b><u>Vérifier et actualiser vos données administratives</u></b></p> <p>Pour les modifier, cliquer sur l'icône crayon  .      Pour valider les changements, cliquer ensuite sur  .</p> <p>→ Pour opter pour le <b>prélèvement automatique</b>, cliquer sur</p> <p style="text-align: center;"><input type="button" value="Je souhaite opter pour le prélèvement SEPA"/></p> <p>et renseigner vos coordonnées bancaires.      Nous vous transmettrons un mandat à nous retourner signé pour finaliser ce changement de mode de règlement.</p> <p>→ Si vous n'employez <b>plus de personnel</b>, avez <b>cessé votre activité</b>, cédé votre entreprise, êtes en liquidation ou en redressement judiciaire, cliquer sur</p> <p style="text-align: center;"><input type="button" value="Je souhaite déclarer un changement de situation"/></p> <p>→ Pour <b>recevoir vos factures par mail</b>, cliquer ici :</p> <p>① Informations diverses : </p> <p>CHSCT - CSE : Non      Collaborateur Médecin :</p> <p>Envoi systématique des factures par mail : Oui</p> <p>Pour aller à la prochaine étape de votre déclaration, cliquer sur <input type="button" value="Suivant"/></p>



Service de Santé au Travail

# SAISIR VOTRE DECLARATION ANNUELLE D'EFFECTIF


Déclaration à effectuer  
entre le 7 janvier 2022  
et le 4 février 2022

## MODE D'EMPLOI

### Vérifier et actualiser votre liste de salariés

Déclarer les embauches et sorties de personnel, changements de poste ou types de suivi individuel de santé pour chaque salarié.

#### → Ajout d'un nouveau salarié



1. Cliquez sur l'icone 
2. Compléter les champs obligatoires signalés par \*
3. Dans la partie « déterminant pour le suivi individuel de santé », cocher la ou les cases concernées par les situations énoncées

Selon le risque votre salarié bénéficiera d'un Suivi individuel simple (SI), Suivi Individuel Renforcé (SIR) ou Suivi individuel Adapté (SIA)

4. Pour valider, cliquer sur 

**Votre salarié est enregistré et apparaît en vert clair dans la liste des salariés, en attente de validation par le service médical.**

#### → Déclarer la sortie d'un salarié

1. Cliquer sur l'icone 
2. Dans « Nom/Prénom » sélectionner le salarié
3. Saisir la date de sortie, le motif puis cliquer sur 

**Votre salarié apparaît en rouge dans la liste, il ne s'affichera plus une fois que sa sortie sera validée par le service médical**

#### → Modifier les données d'un salarié

Dans la liste des salariés, cliquez sur le salarié à modifier.

Toutes les données sont modifiables, à l'exclusion de : nom, prénom, date de naissance et date d'embauche. Pour ces modifications, vous pouvez envoyer un mail à [questions@mt2i.org](mailto:questions@mt2i.org)

Pour valider, cliquer sur 

**Code PCS** : il s'agit du code Professions et Catégories Socioprofessionnelles (nomenclature INSEE). Pour les retrouver vous pouvez vous aider :

- De votre DSN (déclaration sociale nominative)
- Du site de l'INSEE : [ici le lien](#)
- De la loupe



Pour aller à la prochaine étape de votre déclaration cliquez sur

Suivant 

3




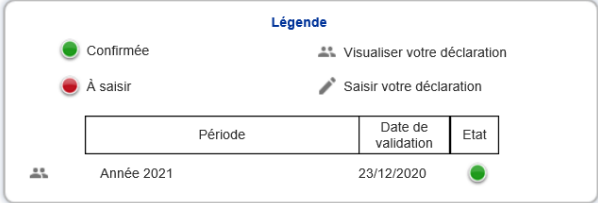


Service de Santé au Travail

# SAISIR VOTRE DECLARATION ANNUELLE D'EFFECTIF

Déclaration à effectuer  
entre le 7 janvier 2022  
et le 4 février 2022

## MODE D'EMPLOI

<p>4</p>	<h3>Catégories de suivi individuel de santé des salariés</h3>
<p>5</p>	<p><b>Cette étape est importante pour déterminer le suivi individuel de santé dont chacun de vos salariés a besoin.</b> Les risques cochés sont les derniers risques connus par notre service. Chaque numéro correspond à un risque, une situation particulière. Pour connaître leur intitulé, cliquer sur <a href="#">Afficher la liste des risques</a></p> <p>Nous vous remercions de vérifier qu'ils sont toujours adaptés au poste et à la situation du salarié. <b>Si les salariés ne sont pas concernés par les situations, risques numérotés, cocher RAZ dans la première colonne.</b> Pour plus de détail, vous pouvez consulter dans l'onglet « documents utiles » de votre espace adhérent une <b>notice explicative sur les catégories de suivi</b>. Pour aller à la prochaine étape de votre déclaration, cliquez sur </p>
<p>6</p>	<h3>Confirmation de votre déclaration</h3>
<p>Pour clore la déclaration, la dernière étape consiste en une signature informatique : vous devrez renseigner un nom/prénom, la fonction et un email. Puis sur  Une copie de la déclaration vous est adressée par mail.</p>	
<p>Pour imprimer à nouveau votre déclaration, retourner dans le pavé « Déclaration d'effectif » et cliquer sur </p>	
	

## Vous avez des questions ?




→ Des documents sont à votre disposition dans votre espace adhérent :

[Documents utiles](#)

Liste des thèmes disponibles :

> [Guide pour les utilisateurs](#)

Documents disponibles pour le thème :

-  [Guide d'utilisation du portail](#)
-  [Foire aux questions](#)
-  [Note explicative SI SIA SIR](#)
-  [Classement Si SIR selon les métiers](#)

→ Vous pouvez nous contacter :

- Par mail à [questions@mt2i.org](mailto:questions@mt2i.org)
- Par téléphone au 04 76 25 86 62, du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 17h.

Siège social : 15 rue des Bergeronnettes  
CS52613 – 38036 Grenoble Cedex 02  
T 04 76 40 09 09

[contact@mt2i.org](mailto:contact@mt2i.org)  
[www.mt2i.org](http://www.mt2i.org)

RÉSEAU **présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL